

# Code de conduite

Comment nous nous comportons et faisons  
des affaires avec les autres



“Le présent Code de conduite nous sert de guide pour prendre des décisions fondées sur l’intégrité, l’honnêteté et le respect mutuel. Il a vocation à promouvoir activement nos valeurs, en favorisant une culture de la diversité, de l’intégration et de l’ouverture. Nous vous remercions d’incarner nos valeurs chaque jour et de contribuer à faire de Synthomer une entreprise et un lieu de travail formidables.”

Michael Willome  
Président-directeur général

## Message de bienvenue du PDG

Merci de consulter le Code de conduite de Synthomer (le Code). Notre Code constitue une déclaration officielle de nos principes fondamentaux et indique à nos collaborateurs les règles de bonne conduite à respecter, plaçant nos Valeurs Fondamentales au premier plan de nos préoccupations. Il joue un rôle essentiel dans la protection de nos intérêts collectifs et notre engagement à adopter un comportement éthique.

Notre spécificité réside dans notre volonté de développer notre activité sur la base d’une réputation irréprochable et de la confiance que l’on inspire. Cet engagement ne concerne pas seulement nos actionnaires et employés, mais aussi nos appréciés fournisseurs et clients, ainsi que les communautés au sens large au sein desquelles nous menons nos activités. Chez Synthomer, nous sommes particulièrement fiers de maintenir des normes strictes en matière d’éthique, et de travailler main dans la main, avec détermination, pour que l’activité de notre entreprise soit fondée sur la confiance, l’intégrité et le respect : c’est ce que nous appelons la « Démarche Synthomer ».

Notre Code est le reflet, mais aussi le porte-étendard de nos convictions et de nos valeurs, au service d’une culture de la diversité, de l’inclusion et de l’ouverture, dans laquelle des pratiques durables et éthiques sont constamment mises en œuvre. Il nous sert de guide pour prendre des décisions fondées sur l’intégrité, l’honnêteté et le respect mutuel. Outre l’adhésion aux principes énoncés dans notre Code, nous nous engageons à délivrer régulièrement des formations sur ce Code au sein de notre groupe, pour garantir que chaque individu

connaisse bien ses responsabilités et partage notre ferme résolution à mener nos activités dans le respect de l’éthique.

Nous sommes déterminés à créer un environnement où chaque personne chez Synthomer se sentira en sécurité et capable de partager ses éventuelles préoccupations. Même si nous encourageons les gens à parler ouvertement de leurs inquiétudes, nous faisons aussi la promotion d’EthicsPoint, notre service d’assistance téléphonique dédié aux dénonciations et hébergé en externe (voir la page 05). EthicsPoint est une plateforme sécurisée permettant de partager ses préoccupations de manière anonyme, sans crainte de représailles. Je vous encourage vivement à prendre la parole si vous suspectez un problème quelconque.

En tant qu’entreprise spécialisée dans les produits chimiques, nous reconnaissons notre rôle central dans la construction d’un avenir plus durable. C’est pourquoi le développement durable compte parmi les principes fondamentaux dans notre activité. Nous poursuivons la feuille de route de notre Vision 2030 et nous nous engageons à atteindre 0 émissions nettes d’ici 2050 afin de concrétiser cet objectif.

**Ensemble, nous défendrons nos valeurs et perpétuerons une activité éthique, durable et fiable – c’est la Démarche Synthomer.**



Michael Willome  
Président-directeur général  
Janvier 2024

*M. Willome*

# Nous devons tous:

Agir avec  
intégrité et être  
les garants de  
la réputation de  
Synthomer

Consulter le  
service juridique et de  
conformité du Groupe si  
une partie du Code ou des  
obligations qu'il renferme  
ne sont pas claires

Respecter le  
Code et reconnaître/  
comprendre que toute  
violation de celui-ci peut  
entraîner des mesures  
disciplinaires

# Sommaire

Prise de parole et EthicsPoint	05
<b>Partie 1</b>	
Santé, Sécurité et Environnement (SSE)	09
Respect sur le lieu de travail	12
Diversité, Égalité et Inclusion (DE&I)	13
Droits humains	14
<b>Partie 2</b>	
Pots-de-vin et corruption	17
Cadeaux et invitations	19
Dons et parrainages	21
<b>Partie 3</b>	
Concurrence équitable	25
Évasion fiscale	27
Sanctions et respect des règles commerciales	29
<b>Partie 4</b>	
Protection des données et biens de l'entreprise	33
Réseaux sociaux	35
<b>Partie 5</b>	
Délit d'initié	39
Conflit d'intérêts	41

# Prise de parole et EthicsPoint



Un comportement inacceptable n'est pas acceptable

## Où chercher conseil?

Il n'est pas toujours facile ou évident de prendre la bonne décision, et notre Code ne peut pas envisager toutes les situations possibles. C'est pourquoi vous devez chercher conseil au plus vite, en cas de doute sur les mesures que vous devez prendre.

Vous pouvez consulter:

- Nos politiques – Les politiques du Groupe Synthomer sont disponibles sur notre site Web
- Nos responsables – Vous pouvez vous adresser à votre supérieur hiérarchique pour obtenir des conseils et de l'aide, si vous vous sentez à l'aise pour le faire
- Les ressources humaines (RH) – Adressez-vous à votre responsable RH local si vous avez des inquiétudes sur un quelconque sujet
- Le service juridique et de conformité du groupe – Adressez-vous directement à un membre du service juridique et de conformité du groupe, ou contactez-le par e-mail à cette adresse:

[legal-compliance@synthomer.com](mailto:legal-compliance@synthomer.com)

## EthicsPoint

Notre engagement pour une communication ouverte et transparente est incarné par EthicsPoint, notre service d'assistance téléphonique dédié aux dénonciations et hébergé en externe. Synthomer vous encourage à prendre la parole en utilisant le service EthicsPoint, auquel vous pouvez accéder par téléphone ou en ligne [ici](#).

EthicsPoint met à disposition de tous les employés de Synthomer et de tous les tiers une plateforme anonyme et sécurisée, accessible 24h/24 et 7 j/7, pour signaler tout comportement illégal ou contraire à l'éthique, ainsi que les incidents sur le lieu de travail. Ils peuvent y partager leurs inquiétudes, mais aussi poser toute question relative à l'application du Code.

Pour plus d'informations sur la gestion des signalements et les enquêtes qui en découlent, consultez notre guide [FAQ sur EthicsPoint](#).



La corruption, la fraude, le harcèlement sexuel, les brimades, la discrimination et les persécutions sont inacceptables.

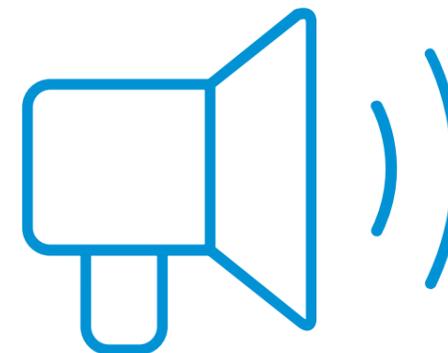
Si vous constatez de tels comportements, effectuez un signalement. Utilisez notre service EthicsPoint.

## Absence de représailles

Nous nous engageons à maintenir un environnement de travail dénué de harcèlement, d'intimidation et de discrimination, et à garantir que chaque personne se sente en sécurité et libre de prendre la parole. Synthomer prend au sérieux toutes les allégations de représailles. Les signalements seront examinés rapidement et feront l'objet d'une enquête approfondie conformément au protocole d'enquête de Synthomer. Synthomer interdit strictement toutes représailles à l'encontre de tout employé ayant effectué un signalement ou étant lié à un signalement ou à une enquête.

Pour plus d'informations sur notre politique contre les représailles et des conseils sur les activités protégées, cliquez [ici](#):

**Politique contre les représailles**



# Partie

# 1

Santé, Sécurité et Environnement (SSE)	09
Respect sur le lieu de travail	12
Diversité, Équité et Inclusion (DE&I)	13
Droits humains	14



# Santé, Sécurité et Environnement (SSE)

## Santé et sécurité

### On a toujours le temps pour travailler en sécurité

Synthomer fabrique des produits chimiques de spécialité à l'aide de procédés de fabrication complexes et à grande échelle, tout en utilisant des matières premières dangereuses. Il est donc important que nous respections les normes les plus strictes en matière de sécurité, de santé et d'environnement dans l'ensemble de l'entreprise.

#### Chez Synthomer.

- Nous respectons en toutes circonstances les principes SSE, ainsi que les 10 Règles d'or
- Nous nous engageons personnellement à respecter les normes les plus exigeantes en matière de santé et de sécurité, et à agir conformément à nos objectifs de performance
- Nous travaillons efficacement avec les autorités locales pour assurer la conformité légale de notre activité et, lorsque cela est techniquement et économiquement réalisable, aller au-delà de ce qu'exigent les normes légales ou autres
- Nous impliquons activement nos employés pour créer une responsabilité partagée en matière de performances de sécurité

- Nous commandons des essais sur les animaux uniquement (i) lorsque la législation ou les exigences réglementaires nous y obligent ; (ii) lorsqu'il n'existe aucune procédure d'essai alternative approuvée ou acceptée, ou (iii) lorsqu'il n'existe pas d'informations avérées sur la base desquelles une évaluation adéquate des dangers ou des risques peut être effectuée

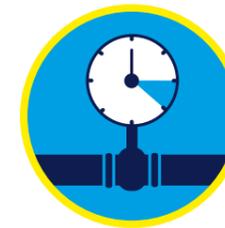


#### Les principes SSE et les 10 Règles d'or

Pour plus d'informations sur l'engagement de Synthomer en matière de Santé, Sécurité et Environnement (SSE), cliquez ici: [SSE Synthomer](#)

Consultez notre politique de santé et de sécurité ici: [Politique de santé et de sécurité du groupe SYN](#)

Consultez notre politique environnementale ici: [Politique environnementale du groupe](#)



EXEMPLE



#### Situation:

Vous êtes en visite sur un site et vous constatez qu'un employé travaille sans son équipement de protection. Vous n'êtes pas sûr de savoir si vous devez signaler le problème à quelqu'un ou si vous devez juste laisser l'employé travailler ainsi, partant du principe qu'il sait ce qu'il fait.

#### Solution:

Vous devez signaler ce problème au responsable le plus proche ou à la personne en charge de la santé et de la sécurité sur le site. Tous les employés doivent suivre les 10 Règles d'or de Synthomer et porter tous les équipements de protection requis. Pensez à toujours faire attention à vous et aux autres.

# Santé, Sécurité et Environnement (SSE)

# Respect sur le lieu de travail

## Environnement

### La Démarche Synthomer consiste à toujours travailler dans une logique de développement durable

La gestion de notre impact environnemental et des dépendances tout au long de notre chaîne de valeur est un élément fondamental de notre mode de fonctionnement.

#### Chez Synthomer:

- Nous soutenons les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, les objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations unies (ONU), ainsi que les principes directeurs de Responsible Care®, une initiative soutenue par l'industrie chimique mondiale
- Nous nous engageons à améliorer continuellement nos performances environnementales dans des domaines pertinents sur l'ensemble de la chaîne de valeur de nos activités
- Nous travaillons efficacement avec les autorités locales pour assurer la conformité légale de notre activité et, lorsque cela est techniquement et économiquement réalisable, aller au-delà de ce qu'exigent les normes légales ou autres
- Nous impliquons activement nos employés pour créer une responsabilité partagée en matière de performance

#### EXEMPLE



#### Situation:

Vous êtes en visite sur un site et vous remarquez sur une bordure de pelouse quelque chose qui ressemble à un équipement mis hors service et qui laisse échapper de l'huile sur le sol. Vous n'êtes pas sûr de savoir si vous devez signaler le problème à quelqu'un ou si vous devez juste laisser l'équipe s'en occuper, car elle est probablement au courant.

#### Solution:

Vous devez signaler ce problème au responsable le plus proche ou à la personne en charge du respect de l'environnement sur le site.

- Nous avons mis en place des systèmes et des mesures de contrôle permettant d'éviter les incidents ayant des conséquences environnementales et de réduire leur impact potentiel
- Nous mettons en œuvre des systèmes de gestion de l'eau pour nos propres opérations situées dans des zones où le stress hydrique est élevé, nous minimisons les prélèvements et la consommation nette d'eau, et nous essayons de réduire la nocivité des rejets d'effluents
- Nous réduisons au minimum la production de déchets dans le cadre de nos propres activités, nous augmentons les niveaux de réutilisation et de recyclage, et nous réduisons le plus possible la quantité de déchets dangereux à éliminer et de déchets à mettre en décharge
- Nous travaillons avec nos clients et nos fournisseurs tout au long de la chaîne de valeur, afin d'accélérer la conception et le déploiement de produits plus respectueux de l'environnement, et moins dangereux durant tout leur cycle de vie

Pour plus d'informations sur l'engagement de Synthomer pour l'environnement, cliquez ici: [Politique environnementale](#)

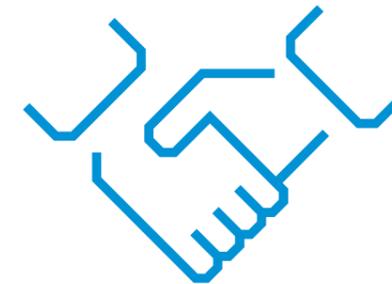
Pour plus d'informations sur la politique de gestion de l'eau de Synthomer, cliquez ici: [Politique de gestion de l'eau](#)

Pour plus d'informations sur la politique en matière de [développement durable de Synthomer](#)

### La Démarche Synthomer consiste à se respecter les uns les autres

#### Chez Synthomer:

- Nous ne tolérons pas le harcèlement sexuel, l'intimidation, et les comportements hostiles et offensants sur le lieu de travail
- Nous respectons et défendons la dignité de chacun des employés, et nous assurons la protection de leur vie privée, notamment de leurs données à caractère personnel
- Nous prônons un environnement de travail où toutes les idées, croyances et opinions sont respectées et prises en compte
- Nous ne tolérons aucune forme de harcèlement ou de comportements déplacés



#### EXEMPLE



#### Situation:

Votre supérieur a la réputation de se montrer agressif et hostile en réunion. Si bien que vous et les membres de votre équipe vous sentez intimidés par son comportement, et redoutez les réunions en sa présence, par peur d'être réprimandés. Il vous arrive parfois de prétendre être malade pour éviter les interactions avec votre supérieur.

#### Solution:

Si vous vous sentez intimidé par votre supérieur ou par un collègue en raison de son comportement agressif ou hostile, vous devez en parler immédiatement à votre responsable des ressources humaines local et l'informer que votre supérieur agit d'une manière incompatible avec notre Code. Il est également recommandé d'effectuer un signalement à EthicsPoint, notre service d'assistance téléphonique dédié aux dénonciations (voir page 05).

**Synthomer veille à ce que chaque environnement de travail soit un lieu sûr où la confiance règne, et où aucune forme de harcèlement envers les employés n'est tolérée.**

# Diversité, Équité et Inclusion (DE&I)

## La Démarche Synthomer consiste à valoriser et promouvoir la diversité au sein de notre personnel et à lutter contre les discriminations

Synthomer s'engage pleinement à s'assurer que tous ses employés soient traités de façon juste, courtoise et respectueuse, et à ce qu'il n'y ait aucune forme de discrimination sur le lieu de travail. Nous reconnaissons et valorisons le dynamisme et les opportunités que la diversité de notre personnel apporte à notre activité internationale. Notre groupe de travail sur la Diversité, l'Équité et l'Inclusion (DE&I), EMPOWER, THRIVE and ENGENDER en est la preuve.



### EXEMPLE

#### Situation:

Vous voulez embaucher un nouvel employé dans l'équipe de production du site. Vous pensez que seul un homme peut assumer ce poste et vous excluez donc toutes les candidatures de femmes, car vous estimez que leur profil ne correspond pas aux critères que vous recherchez.

#### Solution:

Vous ne pouvez pas rejeter des candidatures sur la base de critères sexistes. Vous devez uniquement tenir compte des compétences, des qualifications et de l'expérience du ou de la candidate, et ainsi déterminer si son profil remplit les critères essentiels du poste, indépendamment de son sexe/genre.



#### Chez Synthomer:

- Nous nous engageons à maintenir un lieu de travail dénué de harcèlement et de discrimination (y compris dans les opportunités de rémunération, d'emploi et d'évolution de carrière) sur la base de la couleur de peau, de l'origine ethnique, de l'âge, du genre, de l'orientation sexuelle, du handicap, de la religion, d'opinions politiques ou de l'appartenance à un syndicat
- Nous faisons la promotion d'une culture d'entreprise qui valorise l'inclusivité, l'ouverture, l'équité et la transparence

# Droits humains



## La Démarche Synthomer consiste à veiller à la protection des droits de nos employés et à prévenir les atteintes aux Droits de l'Homme.

Nous respectons et reconnaissons les Droits de l'Homme pour tous, tels qu'ils sont décrits dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, et nous nous engageons à respecter les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent l'ensemble de la législation nationale en matière d'emploi ainsi que les conventions et protocoles de l'Organisation internationale du travail (OIT) et la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies.

#### Chez Synthomer:

- Nous veillons à ce que chaque employé soit là de son plein gré et puisse quitter librement son emploi, sous réserve du respect de son préavis, dont la durée est déterminée par la loi ou par son contrat. Sont ainsi expressément interdites toutes les formes de travail pénitentiaire, forcé ou en servitude, et toute autre forme de travail obligatoire ou de traite des êtres humains
- Nous ne pratiquons et ne tolérons aucune forme d'emploi illégal ou d'exploitation des enfants sur le lieu de travail. Nous n'employons aucune personne mineure, les employés devant être âgés d'au moins 18 ans pour travailler sur l'un de nos sites de production
- Nous nous engageons à verser un salaire équitable à tous nos employés et nous n'employons personne en dessous du salaire minimum. Nous assumons les coûts liés au

### EXEMPLE

#### Situation:

Lors de la visite d'un site de production, vous remarquez des travailleurs descendre d'un bus affrété pour eux dans des conditions déplorables, et certains semblent âgés de moins de 18 ans.

#### Solution:

Vous avertissez immédiatement le responsable du site et le service juridique et de conformité du groupe. En effet, cette situation pose problème à plus d'un titre. Tout d'abord, nous avons la responsabilité de garantir un environnement de travail sûr pour toutes les personnes prenant part à nos activités. Cela implique que nous avons la responsabilité de tous les aspects liés à l'emploi, notamment du transport et du logement, lorsque les conditions l'exigent. En outre, Synthomer interdit d'employer des personnes de moins de 18 ans. Tous les employés et prestataires doivent faire l'objet de vérifications avant d'entamer toute collaboration, ce qui implique de vérifier leur âge. Dans tous les cas, si un doute subsiste quant à l'aptitude au travail d'un employé ou d'un sous-traitant, celui-ci ne doit pas être autorisé à travailler sur un site de Synthomer.

recrutement, notamment les frais de visa (si nécessaire), pour tous les employés

- Nous reconnaissons la liberté des employés (i) à créer ou à rejoindre une organisation de leur choix, (ii) à ne pas rejoindre une organisation ou (iii) à négocier collectivement
- Nous nous efforçons de satisfaire aux attentes placées dans les entreprises internationales en ce qui concerne le respect des principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme, et de rendre compte de nos efforts à nos actionnaires sur ce sujet. <https://www.business-humanrights.org/en/un-guiding-principles>

Nous avons mis en place un groupe de travail sur les Droits de l'Homme, afin de gérer le risque de violation des Droits de l'Homme dans l'ensemble de nos activités et de garantir une chaîne d'approvisionnement éthique et transparente, épargnée par l'esclavage moderne

Cliquez ici pour lire notre déclaration sur [l'esclavage moderne](#).

Notre engagement à éviter les minerais provenant de zones de conflit

Notre politique relative aux minerais provenant de zones de conflit nous engage à éviter l'utilisation de ces minerais dans toutes nos activités. Nous évaluons également en permanence notre utilisation des minéraux 3TG (or, étain, tantale et tungstène), qui peuvent être extraits dans des régions du monde connues pour être le théâtre de conflits armés et de violations des droits de l'homme.

# Partie

# 2

Corruption	17
Cadeaux	19
Dons	21



# Pots-de-vin et corruption

## La Démarche Synthomer consiste à ne tolérer aucune forme de corruption, de paiements de facilitation ou de pratiques commerciales illicites.

Synthomer respecte toutes les lois et réglementations applicables en matière de lutte contre la corruption et les pots-de-vin. Parmi elles, le Bribery Act du Royaume-Uni et le Foreign Corrupt Practices Act des États-Unis.

La corruption ne prend pas seulement la forme de paiements en espèces, mais s'étend à des cadeaux et invitations démesurés, ainsi qu'à la demande de paiements de facilitation (paiements effectués pour accélérer ou mener à bien des opérations de routine, comme la délivrance de permis ou un contrôle de l'immigration). Les pots-de-vin peuvent également être dissimulés sous la forme de commissions supérieures au marché, de dépenses fictives (fausses notes de frais), de récompenses, de frais de marketing et de promotion, de parrainages lucratifs et de dons à des œuvres de bienfaisance.

### **Vous devez faire preuve d'une grande prudence dans les situations suivantes:**

- Grands projets d'exploitation ou de recherche, par exemple lorsque les coûts et la complexité du projet ou de la mise en place d'installations de recherche ou de production sont élevés

- Opérations sur des marchés émergents et dans des territoires à haut risque, par exemple dans des pays où il existe une culture de la corruption dans le cadre des activités commerciales ou dans lesquels vous avez l'obligation de travailler avec des représentants du gouvernement
- Exigences opérationnelles locales : de nombreux pays peuvent nous obliger à travailler avec un partenaire local, à acheter des machines locales ou à lever des fonds locaux. Dans ces conditions-là, il y a un risque que des fonctionnaires demandent des paiements illicites

### **Chez Synthomer:**

- Nous n'offrons ni n'acceptons aucun paiement, cadeau ou frais dans le but d'obtenir un avantage commercial
- Nous choisissons avec précaution les tiers avec qui nous travaillons (notamment les agents et les distributeurs), pour nous assurer qu'ils partagent notre engagement à conduire des affaires dans la légalité et de manière éthique
- Les tiers avec qui nous collaborons (notamment les clients et tiers concernés par le UK Bribery Act) font constamment l'objet de contrôles et de suivis, pour garantir qu'ils ne figurent sur aucune liste de surveillance internationale



- Nous surveillons et contrôlons le recours à des tiers qui fournissent des services en notre nom, notamment les fournisseurs soumis à notre Code de Conduite à l'usage des fournisseurs
- Nous dispensons régulièrement des formations et des ateliers pour nos employés, agents et distributeurs, afin de leur expliquer ce qu'ils ont le droit de faire ou non, et de garantir ainsi que le risque de corruption est bien compris au sein de notre environnement commercial
- Nous faisons systématiquement preuve d'ouverture et de transparence, et si nous rencontrons un cas dont nous ne sommes pas sûrs ou qui nous met mal à l'aise, nous demandons conseil au service juridique et de conformité du groupe

- Nous sollicitons les conseils du service juridique et de conformité du groupe avant d'interagir avec des fonctionnaires/représentants du gouvernement, ou lorsque nous savons que nous serons en présence d'un fonctionnaire. N'effectuez jamais de transfert d'argent à des représentants du gouvernement ou à des organismes publics sans consulter le service juridique et de conformité du groupe au préalable
- Nous comprenons les risques liés à une absence de conformité, comme de lourdes amendes, une atteinte à notre réputation et une peine d'emprisonnement pour les personnes impliquées

Veillez consulter le service **juridique et de conformité** avant d'interagir avec des fonctionnaires ou des représentants du gouvernement.



### **EXEMPLE**



#### **Situation:**

Vous gérez le projet d'installation d'une nouvelle machine sur l'un de nos sites, pour lequel vous devez demander et obtenir différentes autorisations et permissions de la part du service d'urbanisme du gouvernement local. Un représentant de ce service vient vous voir et vous explique qu'il y a quelques problèmes au niveau des demandes d'autorisations/de permis, susceptibles d'entraîner des retards importants. Toutefois, si vous consentez à lui verser une modeste somme d'argent, il pourra accélérer le processus. Par ailleurs, l'un des membres de votre équipe vous informe que la machine est bloquée à un poste de contrôle militaire et que les autorités locales demandent le paiement d'une « taxe » pour accéder à la route.

#### **Solution:**

Les demandes de paiements non officiels (généralement de la part de fonctionnaires) afin d'accomplir ou d'accélérer des opérations de routine, constituent des « paiements de facilitation », ce que la législation en matière de lutte contre la corruption et les pots-de-vin interdit. En cas de doute sur un paiement, laissant penser qu'il s'agit d'un « paiement de facilitation », vous devez consulter le service juridique et de conformité et si possible, veiller à ce qu'il y ait au moins un témoin de la conversation.

Effectuez un paiement uniquement après confirmation de la part du service juridique et de conformité, et si les « frais » qui vous sont demandés sont transparents. Le fonctionnaire ou le tiers ayant effectué la demande de paiement doit fournir un reçu officiel ou une confirmation écrite de sa légalité.

# Cadeaux et invitations

## La Démarche Synthomer consiste à ne jamais offrir ni accepter de cadeaux ou d'invitations susceptibles de remettre en cause l'impartialité de nos décisions. Nous ne sollicitons jamais de cadeaux ni d'invitations.

Même si nous reconnaissons que le fait d'offrir et de recevoir des cadeaux et des invitations peut contribuer à établir et à maintenir des relations commerciales, et qu'il s'agit même d'une coutume dans certaines cultures, il y a des limites à ce qui est acceptable. En effet, au-delà de ces limites, les cadeaux et/ou invitations peuvent être perçus comme excessifs.

Il est inacceptable d'offrir ou de recevoir des cadeaux et des invitations, si ces derniers ont pour but d'obtenir un avantage commercial. Les cadeaux et invitations doivent être raisonnables, ordinaires, peu fréquents et d'une valeur nominale, pour ne pas donner l'impression qu'il y a une volonté d'exercer une influence inappropriée ou d'obtenir un avantage commercial. Les invitations dont la valeur pécuniaire est excessive (qu'il s'agisse de dîners, de vols d'avion, de nuits d'hôtel, d'événements sportifs, d'animations culturelles ou de loisirs) doivent être évitées.

### Chez Synthomer:

- Nous n'acceptons pas les dons d'argent, et nous ne demandons pas de cadeaux ni d'invitations
- Nous ne fournissons aucun cadeau à des fonctionnaires ou des représentants du gouvernement

- Nous tenons compte de toutes les exigences et autorisations locales en matière de cadeaux et d'invitations, et nous consultons le service juridique et de conformité du groupe en cas de doute
- Nous faisons systématiquement preuve d'ouverture et de transparence, et si nous rencontrons un cas impliquant des cadeaux et des invitations dont nous ne sommes pas sûrs ou qui nous mettent mal à l'aise, nous demandons conseil au service juridique et de conformité du groupe
- Nous consignons tous les cadeaux et/ou invitations que des tiers nous offrent ou que nous offrons à des tiers (sous réserve des limites et des seuils indiqués ci-dessous) dans un registre prévu à cet effet

### Retenez les points suivants:

- **Est-ce qu'offrir ou recevoir ce cadeau/cette invitation est raisonnable ? Cherchez conseil dans notre politique sur la lutte contre la corruption**

- **Le contexte de ce cadeau/de cette invitation est-il celui du déroulement normal des affaires ? En effet, offrir des cadeaux et des invitations dans le cadre d'un appel d'offres, ou à brève échéance d'un appel d'offres ou d'une procédure commerciale est interdit**
- **Est-ce que le cadeau/l'invitation peut influencer ou changer le résultat des affaires?**
- **L'intention derrière le cadeau ou l'invitation est-elle sincère ?**
- **Attention à la valeur cumulée des petits cadeaux**

### Limites et seuils

- Cadeaux - Il n'est pas nécessaire de consigner les cadeaux uniques d'une valeur inférieure à 20£/25€/30\$ ou montant équivalent\*
- Invitations - Il n'est pas nécessaire de consigner les invitations uniques d'une valeur inférieure à 50£/60€/75\$ ou montant équivalent
- Les cadeaux et les invitations répétés dont la valeur cumulée dépasse les seuils mentionnés ci-dessus doivent être consignés

- L'approbation préalable du service juridique et de conformité du groupe est nécessaire pour tous les cadeaux dont la valeur est supérieure à 50£/60€/75\$ ou montant équivalent, et toutes les invitations dont la valeur est supérieure à 150£/180€/250\$ ou montant équivalent. Ce seuil ne comprend pas les pourboires raisonnables dans le cadre d'une invitation
- Tous les cadeaux au-dessus de 100£/120€/150\$ ou montant équivalent sont interdits (cela ne comprend pas les invitations)

\*y compris des cadeaux mineurs tels que des articles de marque Synthomer (stylos, carnets de notes, etc.)

### Tenue de registre

- Vous devez tenir un registre pour y consigner les cadeaux et invitations. Cela concerne :
- (i) tous les cadeaux et/ou invitations offerts ou reçus dont la valeur unitaire ou cumulée dépasse les seuils ;
- (ii) tous les cadeaux et/ou invitations offerts ou reçus dont la valeur cumulée au cours d'une année civile dépasse le seuil fixé pour un même client, fournisseur ou tiers externe.

Ne pas tenir de registre pour les cadeaux et invitations constitue une violation substantielle de notre Code.

### EXEMPLE



#### Situation:

Vous savez que l'entreprise a mis à disposition quelques places pour assister au plus grand tournoi international de tennis à Londres. Vous décidez donc d'inviter un fournisseur de longue date avec lequel vous espérez renouveler un contrat dans les semaines qui viennent.

#### Solution:

Des marques excessives d'hospitalité peuvent constituer ou être perçues comme de la corruption. Même si des événements phares peuvent être l'occasion de parler affaires, vous devez vous demander si la valeur de l'invitation n'est pas trop élevée et privilégier plutôt une activité dont la valeur est proche de celle que représente l'attribution ou le renouvellement du contrat. Cette précaution s'impose particulièrement lorsque les négociations sont en cours et que les parties ne se sont pas encore mises d'accord sur les modalités du contrat. Même si l'intention derrière l'invitation peut être sincère, elle est susceptible d'être perçue comme une volonté d'influencer le comportement et la décision du destinataire, afin qu'il renouèle le contrat.

# Dons et parrainages

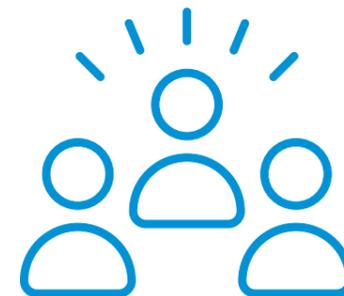
## La Démarche Synthomer consiste à s'impliquer dans les communautés et les environnements où nous menons nos activités

Synthomer prône l'engagement auprès des communautés dans lesquelles l'entreprise exerce ses activités. Nous cherchons notamment à promouvoir la formation et l'évolution de carrière dans le domaine de la chimie et de l'ingénierie. La collecte de fonds pour de bonnes causes est également favorisée par le soutien apporté aux activités des CSE implantés sur les sites et par un système permettant de compléter les dons caritatifs collectés par les employés.



### Chez Synthomer:

- Nous discutons des idées d'engagement communautaire avec notre CSE local ou l'équipe des ressources humaines
- Nous faisons en sorte d'obtenir l'approbation du membre de la direction compétent pour la division/fonction concernée à propos de toutes les demandes de dons à des œuvres de bienfaisance ou de parrainage
- Nous consultons le service juridique et de conformité du groupe en ce qui concerne tous les dons et parrainages
- Nous assurons un suivi des dons, afin de vérifier la bonne utilisation des fonds
- Nous consignons toutes les activités liées à des parrainages ou au marketing avec l'aide du service juridique et de conformité du groupe



### EXEMPLE

#### Situation:

Le maire en exercice de la ville à côté de votre site vient vous demander si vous seriez prêt à effectuer un don pour une de leurs associations élue organisation caritative de l'année. Il vous explique que toutes les entreprises dans le secteur ont été approchées et que votre don permettra de promouvoir de bonnes relations avec la communauté.

#### Solution:

Rassemblez des informations sur l'association concernée et son objet, et vérifiez si d'autres entreprises ont été sollicitées. Communiquez toutes ces informations à votre supérieur, qui essaiera d'obtenir l'approbation d'un membre de la direction et de consulter le service juridique et de conformité du groupe.

Synthomer prône l'engagement auprès des communautés dans lesquelles l'entreprise exerce ses activités

# Partie

# 3

Concurrence	25
Évasion fiscale	27
Sanctions	29



# Concurrence équitable

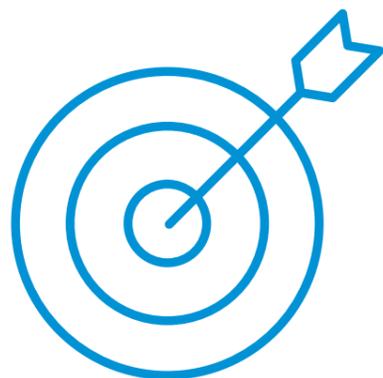
## La Démarche Synthomer consiste à se livrer à une concurrence rude, mais toujours dans le respect de l'éthique

Synthomer s'engage de manière proactive à créer un environnement où règne une compétition saine et légitime. Des lois sur la concurrence, notamment la loi antitrust aux États-Unis, ont été mises en place pour encadrer la concurrence et garantir des conditions équitables pour les consommateurs. Chaque personne chez Synthomer s'efforce de délivrer à nos clients des produits et services qui sont meilleurs et plus avantageux que ceux de nos concurrents. À cet égard, la Démarche Synthomer consiste à se livrer à une concurrence rude, mais toujours dans le respect de la loi et de l'éthique.

### Chez Synthomer:

- Nous ne recourons pas à des pratiques anticoncurrentielles telles que la fixation des prix (y compris la fixation de prix maximaux, minimaux ou stabilisés, ou d'autres modalités relatives aux prix telles que des remises supplémentaires ou des conditions de vente ou de crédit), le partage des marchés ou l'abus de position dominante

- Nous ne partageons aucune information commerciale sensible (comme les informations concernant les prix ou les conditions de vente, les stratégies d'achat, de vente et de marketing, et les informations sur la production, y compris les capacités et les stocks, etc.), notamment avec des concurrents (réels ou potentiels)
- Nous sommes toujours ouverts et transparents dans la façon dont nous menons nos activités
- Nous respectons les lois applicables en matière de concurrence et dispensons régulièrement des formations à nos employés sur ce qu'ils ont le droit de faire ou non, afin de garantir qu'ils se conforment à la loi. Nous animons également des ateliers sur la concurrence pour les équipes responsables des ventes et des achats
- Nous respectons le caractère sensible de certaines informations commerciales de nos concurrents et nous n'essayons jamais d'acquiescer ces informations par des moyens douteux ou illégaux – nous gérons notre veille concurrentielle (c'est-à-dire le processus de collecte, d'analyse et d'utilisation des informations sur la concurrence) de manière éthique et légale



- Nous suivons systématiquement les règles de Synthomer sur les réunions avec les concurrents, lorsque nous rencontrons et dialoguons avec un concurrent (réel ou potentiel)
- Nous veillons toujours à ce que toute interaction fortuite

avec des concurrents réels ou potentiels soit conforme à la loi lorsque nous participons à des manifestations organisées par l'industrie ou par des associations professionnelles

- Nous demandons toujours conseil au service juridique et de conformité du groupe avant de conclure des accords susceptibles d'être anticoncurrentiels
- par exemple, des accords de distribution, des accords de collaboration en matière de recherche et de propriété intellectuelle, des accords de production, etc.
- Nous sélectionnons très soigneusement les tiers avec lesquels nous travaillons (y compris les agents et les distributeurs) afin de nous assurer qu'ils partagent notre engagement à conduire les affaires de manière légale et éthique, notamment

en respectant les lois sur la concurrence et les lois anti-trust applicables

- Nous ne participons à aucune opération de fusions et acquisitions, ou de coentreprises destinées à réduire la concurrence
- Nous comprenons que les sanctions en cas de non-conformité peuvent être lourdes et s'étendre directement aux employés concernés

Il est courant qu'un client fasse référence à des offres plus compétitives dans le cadre des négociations de prix, mais le prix de ces offres doit rester confidentiel. Si vous souhaitez obtenir des preuves de l'existence d'offres plus compétitives, des mesures de protection appropriées doivent être mises en place, notamment la suppression des informations relatives aux concurrents, hormis les dates, les prix et le volume des offres, ou la communication de données agrégées. Veuillez consulter le service juridique et de conformité du groupe au sujet des mesures de protection appropriées et plus généralement sur le respect des lois applicables en matière de concurrence.

### EXEMPLE



#### Situation:

Vous négociez avec l'un de vos clients les plus importants. Afin d'obtenir votre meilleur prix, le client vous envoie un e-mail indiquant qu'ABC Chemicals et XYZ Solutions (vos concurrents) ont proposé un prix bien plus intéressant que le vôtre. Le client ajoute en pièce jointe des tableaux Excel détaillés présentant les offres de vos concurrents et vous demande de proposer quelque chose de mieux.

#### Solution:

Si vous recevez un e-mail contenant des informations sensibles du point de vue de la concurrence, il est essentiel de prendre rapidement vos distances par rapport à ces informations. Pour ce faire, vous pouvez répondre immédiatement au client, en précisant que vous n'avez pas lu les informations qu'il vous a envoyées, ni pris aucune mesure en conséquence. Par ailleurs, vous devez demander au client de ne plus envoyer ce type d'informations sensibles à l'avenir.

# Évasion fiscale

## La Démarche Synthomer consiste à avoir une tolérance zéro vis-à-vis de l'évasion fiscale ou des mesures facilitant l'évasion fiscale.

L'évasion fiscale consiste à recourir délibérément à des pratiques illégales pour éviter de payer ou réduire les sommes dues au titre de l'impôt. Ces pratiques peuvent consister à ne pas mentionner des revenus dans une déclaration fiscale, à inscrire délibérément des informations inexactes dans une déclaration fiscale, à dissimuler la propriété effective et les actifs imposables aux autorités fiscales, ou à détourner des fonds pour dissimuler des revenus aux autorités fiscales.

Parmi les exemples de facilitation de l'évasion fiscale, on peut citer la modification délibérée et malhonnête de factures adressées aux clients, pouvant avoir une incidence sur le montant de la



TVA, ou le fait d'aider un fournisseur à dissimuler ses revenus (p. ex. en effectuant un paiement sur un compte bancaire non déclaré situé à l'étranger ou en ne délivrant pas de reçu officiel).

Le Criminal Finances Act de 2017 au Royaume-Uni (loi sur les finances criminelles) a introduit deux nouvelles infractions pénales des sociétés:

- Ne pas empêcher la facilitation de l'évasion fiscale au Royaume-Uni; et
- Ne pas empêcher la facilitation de l'évasion fiscale à l'étranger

Les infractions au titre du Criminal Finances Act s'appliquent à toutes les organisations de Synthomer dans le monde qui n'empêchent pas leurs employés, représentants, prestataires et agents de faciliter l'évasion fiscale ou la perte de recettes fiscales.

### Chez Synthomer:

- Nous ne pratiquons ni ne facilitons l'évasion fiscale
- Nous respectons les lois applicables en matière de fiscalité et donnons régulièrement aux employés concernés des formations sur ce qu'ils ont le droit ou non de faire, afin de garantir qu'ils respectent ces lois
- Nous sélectionnons très soigneusement les tiers avec lesquels nous travaillons (y compris les agents et les distributeurs) afin de nous assurer qu'ils partagent notre engagement à conduire les affaires de manière légale et éthique (notamment une tolérance zéro pour l'évasion fiscale)
- Nous faisons systématiquement preuve d'ouverture et de transparence, et si nous rencontrons un cas impliquant potentiellement des problèmes de conformité fiscale dont nous ne sommes pas sûrs ou qui nous met mal à l'aise, nous demandons conseil au service juridique et de conformité du groupe et/ou au service fiscalité du groupe
- Nous consignons avec précision et dans les règles les transactions commerciales dans nos livres et registres

### EXEMPLE



#### Situation:

Un fournisseur établi dans plusieurs pays vous demande d'accepter une facture provenant d'un pays différent de celui où vous êtes censé recevoir une facture dans le cours normal de vos activités, et vous propose de fournir les marchandises à moindre coût sur cette base. Vous pensez qu'il s'agit d'une tentative pour le fournisseur de faire de l'évasion fiscale.

#### Solution:

Les changements de pratiques en matière de facturation peuvent être légitimes, mais peuvent aussi, dans certains cas, relever de la facilitation de l'évasion fiscale.

Si vous avez des doutes concernant la possibilité d'accepter ou de payer une telle facture, vous devez immédiatement en référer à votre supérieur et consulter le service fiscalité du groupe et/ou le service juridique et de conformité du groupe.



**L'évasion fiscale consiste à recourir délibérément à des pratiques illégales pour éviter de payer ou réduire les sommes dues au titre de l'impôt.**

# Sanctions et respect des règles commerciales

**La Démarche Synthomer consiste à respecter toutes les exigences en matière de sanctions commerciales et financières, ainsi que les réglementations applicables en matière de contrôle des importations et des exportations, à où nous exerçons nos activités. Cela englobe notamment les lois et réglementations du Royaume-Uni, de l'UE et des États-Unis en matière de sanctions.**

Synthomer n'effectue aucune opération de vente ou d'achat avec des pays faisant l'objet de sanctions internationales. Consultez la boîte à outils du service juridique et de conformité du groupe pour accéder à une liste complète et à jour des pays sous sanctions.

## Chez Synthomer:

- Nous maintenons une politique claire concernant les relations avec les pays sous sanctions, afin de s'assurer que nos relations commerciales n'enfreignent pas les réglementations applicables en matière de sanctions
- Nous formons nos employés à mener des affaires avec des pays faisant l'objet de sanctions restrictives (lorsque cela est autorisé) et à être attentifs à ces sanctions
- Nous nous assurons que les tiers avec lesquels nous collaborons (y compris les agents et les distributeurs) partagent notre engagement à faire des affaires de manière légale et éthique, notamment en respectant les exigences applicables en matière de sanctions commerciales et financières, ainsi que les réglementations relatives au contrôle des importations et des exportations

- Les tiers avec qui nous collaborons (notamment les clients et tiers concernés par le UK Bribery Act) font constamment l'objet de contrôles et de suivis, pour garantir qu'ils ne figurent sur aucune liste de surveillance des sanctions internationales
- Nous sommes toujours ouverts et transparents dans nos activités commerciales et comprenons que le non-respect des restrictions liées aux sanctions entraînera des condamnations importantes

## Contournement des sanctions

Des précautions supplémentaires doivent être prises lorsque des opérations commerciales sont effectuées par le biais d'intermédiaires (p. ex. des agents et des distributeurs), car nous sommes alors susceptibles de traiter indirectement avec un pays sous sanctions ou une partie interdite. Contourner des sanctions constitue une infraction pénale.

Consultez notre [guide sur les sanctions](#) sur le Syntranet, pour accéder à une liste des pays avec lesquels les opérations commerciales nécessitent des précautions supplémentaires.

## Approbation du service financier requise:

Veillez obtenir l'approbation du service financier du groupe pour toutes les propositions de modalités bancaires où il s'agit de gérer des paiements en provenance de pays sous sanctions. Vous pouvez consulter la liste des pays sous sanctions dans cette politique ici.

Respect des règles commerciales et contrôle des importations/exportations

Bien que nous exerçons nos activités dans le monde entier, nous continuons d'être soumis à des réglementations en matière de contrôle des importations et des exportations. Nos équipes chargées de la chaîne d'approvisionnement et de la logistique reçoivent régulièrement une formation sur les sanctions et sont tenues de suivre des directives pour garantir le respect des réglementations applicables en matière de contrôle des importations et des exportations. Par exemple, avant d'exporter des marchandises et d'accepter de conclure une vente, les employés

doivent s'assurer que l'article (codes SH) n'est pas classé comme un article dont l'exportation est contrôlée, et qu'il n'est pas soumis à une licence d'exportation ou de réexportation.

Vous devez consulter le service juridique et de conformité du groupe si vous rencontrez un cas dont vous n'êtes pas sûr ou qui vous met mal à l'aise, notamment une activité commerciale (ventes et achats) avec tout pays sous sanctions, listé dans notre guide sur les sanctions.



## EXEMPLE



### Situation:

Un distributeur avec lequel vous négociez en Turquie vous indique, au détour d'une phrase, qu'il a des clients en Russie. Après vérification, vous découvrez que nos produits vendus à ce même distributeur sont acheminés vers un client en Russie.

### Solution:

La vente de marchandises à un distributeur en Turquie est acceptable sous réserve des restrictions commerciales et financières. Cependant, vous devez connaître et confirmer l'identité du client/consommateur final de nos produits. Lorsqu'un pays est mentionné dans notre guide sur les sanctions, vous devez consulter le service juridique et de conformité du groupe pour qu'il examine les modalités de l'accord commercial. Le cas échéant, des blocages de clients ou des blocages spécifiques à un pays peuvent être mis en place afin d'empêcher toute transaction future.

# Partie

# 4

Protection des données	33
Réseaux sociaux	35



# Protection des données et biens de l'entreprise



## La Démarche Synthomer consiste à toujours protéger et utiliser correctement les biens de l'entreprise, ainsi que les informations et les données personnelles des individus

Nos actifs physiques, tels que nos locaux, nos installations et nos équipements (y compris les équipements informatiques, les ordinateurs et les téléphones portables), ont tous une valeur précise pour notre entreprise et doivent être protégés et utilisés correctement.

Les informations de l'entreprise Synthomer - y compris les informations confidentielles et les actifs incorporels tels que la propriété intellectuelle - sont des actifs précieux qui doivent également être protégés et utilisés correctement.

Les employés peuvent traiter des données à caractère personnel de collègues, de fournisseurs et de clients lorsqu'ils utilisent les actifs de Synthomer, données qui doivent également être protégées et utilisées correctement.

### Les informations importantes de l'entreprise Synthomer sont les suivantes:

- la propriété intellectuelle sur les produits et les procédés, la marque et l'image de marque, les secrets commerciaux, le savoir-faire et l'expertise
- les plans de recherche et de développement
- les stratégies de vente/marketing et de fusion/acquisition, et les projets commerciaux

- les spécifications des produits et les stratégies de fixation des prix
- les informations relatives à la production, y compris les coûts et les capacités de production
- les accords contractuels avec des tiers
- les données personnelles

### Chez Synthomer:

- Nous protégeons les biens et les informations de l'entreprise pour éviter leur perte, leur détérioration et/ou leur mauvais usage
- Nous protégeons les informations de l'entreprise qui sont confidentielles et/ou sensibles d'un point de vue commercial ou concurrentiel, ainsi que les données à caractère personnel, et nous les divulguons uniquement lorsque nous y sommes autorisés, et de manière appropriée
- Nous respectons et protégeons les informations confidentielles et les biens de tiers (y compris la propriété intellectuelle) en notre possession ou sous notre contrôle
- Nous utilisons les biens et les informations de l'entreprise uniquement à des fins professionnelles et dans le respect de la loi

- Nous ne partageons jamais ouvertement des informations de l'entreprise qui sont de nature confidentielle, commerciale ou sensible, du point de vue de la concurrence (y compris des informations concernant les prix ou les conditions de vente, les stratégies de vente/marketing, les informations relatives à la production, y compris les capacités et les stocks, etc.), en particulier avec des concurrents



- Nos employés utilisent uniquement des applications de messagerie instantanée (comme WhatsApp/Wechat) à des fins professionnelles, lorsque cette utilisation est conforme à notre politique d'utilisation des technologies de l'information et qu'elle a été approuvée par leur service informatique et leur supérieur hiérarchique. Les applications de messagerie instantanée ne peuvent pas être utilisées pour prendre des décisions commerciales. Si des applications de messagerie instantanée sont utilisées pour des négociations commerciales, il convient de s'assurer que l'accord final obtenu est suivi d'un contrat formel

### EXEMPLE

#### Situation:

**Vous êtes un nouvel employé de Synthomer. Vous buvez un verre avec vos collègues après le travail et vous les entendez plaisanter au sujet de mésaventures qu'ils ont vécues :**

- Un collègue raconte qu'il a oublié son ordinateur portable et des documents dans un train, mais qu'il les a récupérés le lendemain. Il n'a pas signalé l'incident.
- Une autre collègue raconte qu'elle a oublié son badge de sécurité à la maison, mais qu'elle a quand même réussi à se déplacer dans les locaux, en se faufilant rapidement dans chaque ouverture de porte. Elle s'amuse du fait que personne ne lui ait demandé de compte.



#### Solution:

**Une violation de données à caractère personnel a très bien pu se produire à l'occasion de ces événements. Ces incidents doivent être signalés au service juridique et de conformité du groupe à cette adresse : [legal-compliance@synthomer.com](mailto:legal-compliance@synthomer.com). Toutefois, tous ces incidents ne nécessitent pas forcément un signalement auprès de l'autorité de régulation. Par exemple :**

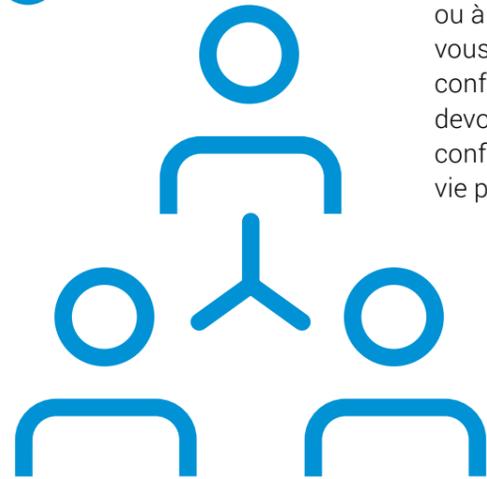
- Il est possible, dans le premier cas, que personne n'ait eu accès à des données à caractère personnel. Cependant, il faut rappeler aux employés de prendre soin des documents qui leur sont confiés et de ne pas emporter de documents chez eux, si ce n'est pas nécessaire.
- Dans le deuxième cas, la personne était réellement une employée, par conséquent, aucune personne non autorisée n'a eu accès à des données. Cependant, il s'agit d'un « accident évité de justesse » qui doit être consigné, afin que les mesures de sécurité puissent être améliorées.

Conformément aux réglementations sur la protection des données, même si nous décidons que ces événements n'ont pas besoin d'être déclarés, nous devons consigner les raisons pour lesquelles nous avons décidé qu'ils ne devaient pas l'être, et montrer que nous avons consigné tous les risques et mis en place un plan pour y faire face.

# Réseaux sociaux

## La Démarche Synthomer consiste à faire preuve de prudence en ligne

Synthomer enjoint ses employés à faire un usage raisonnable et approprié des réseaux sociaux, dans le cadre de leur travail. Les réseaux sociaux constituent une part importante de notre communication avec le public et entre collègues. Afin d'éviter tout problème ou malentendu, nous avons établi quelques lignes directrices afin de vous fournir des conseils utiles et pratiques lorsque vous travaillez sur Internet en tant qu'employé identifiable de Synthomer.



### Chez Synthomer:

- **Nous sommes polis et professionnels.**  
Les propos que tiennent nos employés en ligne sont le reflet direct de notre organisation. Par conséquent, gardez à l'esprit que chaque contenu/message publié en ligne sera visible par tout le monde: votre supérieur, vos collègues et vos pairs, notamment les partenaires commerciaux, les concurrents, les clients et les fournisseurs. Restez donc professionnel en toutes circonstances
- **Nous sommes prudents.**  
Ne vous exposez pas à des contenus dangereux ou à des menaces sur les réseaux sociaux en vous impliquant personnellement dans des conflits ou en vous montrant agressif. Nous devons constamment protéger les informations confidentielles de Synthomer et notre propre vie privée

- **Nous avons un comportement approprié.**  
Ne jetez pas le discrédit sur Synthomer en utilisant les réseaux sociaux pour critiquer ou vous disputer avec des personnes, faire des commentaires diffamatoires ou calomnieux, faire des commentaires sur les produits des concurrents, ou publier des images ou des liens inappropriés
- **Nous sommes respectueux.**  
Nous nous montrons toujours respectueux et veillons à demander le consentement ou la permission des personnes, que ce soit nos employés, partenaires commerciaux ou actionnaires, avant de publier des images, des informations ou du contenu qui les concernent

**Synthomer enjoint ses employés à faire un usage raisonnable et approprié des réseaux sociaux, dans le cadre de leur travail.**

### EXEMPLE

#### Situation:

Vous constatez qu'un employé d'un client publie des commentaires diffamatoires sur Synthomer sur Facebook. Ces commentaires mensongers vous énervent beaucoup et vous souhaitez répondre à cette personne.

#### Solution:

Avant de publier quoi que ce soit sur un domaine public tel que Facebook ou LinkedIn, vous devez réfléchir à qui peut voir ce message et comprendre les conséquences potentielles de la publication d'un message visible par tous. Si vous êtes vraiment préoccupé par ce qu'une personne a publié sur les réseaux sociaux, veuillez vous adresser au service juridique et de conformité du groupe afin de trouver une solution appropriée.

# Partie

# 5

Délit d'initié

39

Conflit d'intérêts

41

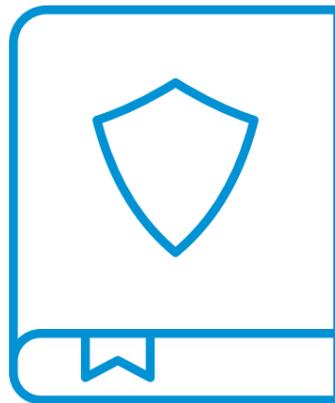


# Délit d'initié

## La Démarche Synthomer consiste à se conformer strictement aux lois et réglementations sur les valeurs mobilières

Les informations privilégiées sont classées comme des informations non publiques relatives à notre entreprise ou à nos partenaires commerciaux. Ces informations, si elles sont divulguées à un investisseur potentiel, peuvent lui permettre de tirer un avantage financier de la négociation de nos actions.

Il peut s'agir, entre autres, d'informations préliminaires sur nos performances financières avant l'annonce des résultats sur le marché et de projets potentiels concernant des fusions, des acquisitions, des cessions ou des augmentations de capital.



Nos employés peuvent tout à fait investir dans des actions Synthomer, sous réserve de respecter le Code de négociation des titres Synthomer. Notre Code garantit qu'aucun employé n'abuse ou ne se met dans une situation où il pourrait être soupçonné d'abuser d'informations confidentielles sensibles en matière de prix ou d'"informations privilégiées".

### Chez Synthomer:

- Nous devons respecter le **Code de négociation** des titres (disponible sur le Syntranet), ainsi que les lois et réglementations applicables sur les valeurs mobilières, en toutes circonstances

Nous protégeons et évitons d'utiliser à mauvais escient les informations de l'entreprise (ou toute information non publique obtenue dans un cadre professionnel) de nature confidentielle et de les utiliser pour obtenir un avantage injuste (pour soi ou toute autre personne) dans le cadre de toute transaction (achat, vente ou autres opérations) relative aux actions de Synthomer ou de toute autre entreprise

**Nos employés peuvent tout à fait investir dans des actions Synthomer, sous réserve de respecter le Code de négociation des titres Synthomer.**



# Conflit d'intérêts

## La Démarche commerciale de Synthomer consiste à ne pas laisser nos intérêts personnels nuire à nos obligations envers Synthomer

Il est tout aussi important d'éviter les conflits d'intérêts réels que de veiller à éviter de donner l'impression qu'un conflit d'intérêts existe.

### Chez Synthomer:

- Nous déclarons tous les conflits d'intérêts réels ou potentiels, ou les perceptions de conflits d'intérêts
- Si un conflit est déclaré, nous évaluons et déterminons s'il est admissible. Si oui, nous élaborons un plan de gestion des conflits afin d'atténuer les conflits réels
- Nous consignons les conflits d'intérêts dans un registre officiel du groupe prévu à cet effet
- Nous évitons de nous impliquer dans toute décision susceptible de constituer un conflit d'intérêts ou d'être perçue comme telle

### Perception de conflits d'intérêts:

- **Définition:** Il y a perception de conflits d'intérêts lorsqu'il existe des motifs raisonnables de croire que des intérêts personnels pourraient influencer l'objectivité d'une personne, même si aucune preuve concrète ne vient soutenir cette allégation

- **Exemple:** Si un membre de l'équipe possède des actions dans une entreprise qui a répondu à un appel d'offres pour un projet, la simple perception d'une partialité potentielle pourrait compromettre la confiance de l'équipe. Il est essentiel de communiquer et de gérer ces situations de manière transparente

### Conflits d'intérêts réels:

- **Définition:** Les conflits d'intérêts réels surviennent lorsqu'il y a un conflit évident entre les intérêts personnels d'un individu et ses responsabilités professionnelles, ce qui risque d'affecter l'impartialité de ses décisions
- **Exemple:** Si un développeur recommande des logiciels tout en recevant des commissions de la part des entreprises qui les fabriquent, il y a un conflit direct. Pour respecter notre Code, nos contributeurs doivent divulguer ces conflits et, le cas échéant, se retirer des décisions qui s'y rapportent

Traiter rapidement les conflits d'intérêts permet de préserver l'intégrité de nos efforts de collaboration et de garantir que nos actions sont conformes à nos valeurs communes.

### Quelques exemples courants de situations pouvant mener à un conflit d'intérêts:

- Embaucher ou diriger des membres de la famille proche ou des amis personnels

- Entretenir des relations commerciales avec des clients ou des fournisseurs (partenaires commerciaux) qui peuvent également être des membres de la famille proche ou des amis personnels
- Avoir des membres de la famille proche ou des amis personnels qui travaillent chez un concurrent
- Détenir une participation, investir ou occuper un poste dans une entreprise qui fait des affaires avec Synthomer ou qui est concurrente de Synthomer, ou avoir toute autre relation avec cette entreprise
- Utiliser à titre personnel les services d'un prestataire ou d'un fournisseur qui réalise des services pour Synthomer
- Occuper un poste ou rôle secondaire dans une autre entreprise
- Effectuer un travail ou une activité sans rapport avec Synthomer pendant les heures de travail

### EXEMPLE

#### Situation:

**Vous lancez un appel d'offres pour la fourniture de matières premières, et il se trouve que votre voisin dirige une entreprise qui pourrait être en mesure de fournir les matières premières que vous recherchez.**

### Voici quelques exemples de perceptions de conflits d'intérêts qui n'ont pas besoin d'être consignées:

#### Intérêts financiers lointains ou anecdotiques:

- Détenir un nombre négligeable d'actions d'une société cotée en bourse, qui n'a aucun rapport avec les activités de Synthomer
- Avoir investi un montant modeste dans un fonds commun de placement aux actifs diversifiés

#### Adhésion à des associations professionnelles et initiatives communautaires courantes:

- Être membre d'associations professionnelles ou de groupes industriels largement reconnus et acceptés dans le domaine
- Être membre d'une organisation sociale qui n'a pas de liens directs avec les activités de Synthomer

#### Solution:

**Cela constitue un conflit d'intérêts réel ou peut entraîner la perception d'un conflit d'intérêts. Vous devez signaler l'existence de cette relation à votre supérieur. Une proposition de votre voisin peut être acceptée, mais vous devez rester neutre, c'est-à-dire que vous ne devez pas être impliqué dans le processus de décision de l'appel d'offres pour l'attribution du contrat. Si vous êtes directement impliqué dans le processus de prise de décision, il s'agira d'un conflit d'intérêts réel qui devra être consigné dans le registre prévu à cet effet du groupe.**



**Sythomer plc**

Registered Office:  
Sythomer Building  
Central Road  
Harlow  
Essex  
CM20 2BH

London Headquarters:  
45 Pall Mall  
London  
SW1Y 5JG

Registered in England No. 98381